

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 8, 1985.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



LE MOYEN EMPIRE À KARNAK : VARIA 1

Françoise LE SAOUT, Abd el-Hamid MA'AROUF, Thierry ZIMMER

Cet article est le premier d'une série qui sera poursuivie dans les prochains numéros des *Cahiers de Karnak* et concernera la publication de tous les objets des Première Période Intermédiaire, Moyen Empire et Seconde Période Intermédiaire, conservés sur le site ou dans les différents musées et collections du monde¹. Nous avons préalablement établi le fichier complet des pièces connues qui comporte environ cent quatre-vingts éléments; il s'agit donc d'un matériel aisément publiable rapidement et d'un intérêt scientifique indéniable si l'on considère l'absence totale de représentation de ces époques sur le site à l'heure actuelle et le peu d'attention qui leur avait été accordé jusqu'alors de façon systématique². Il n'est pas dans notre intention d'assumer seul ce travail et nous avons fait appel, dès ce premier article, à plusieurs chercheurs, car il aurait été en effet ridicule d'entamer une série de publications qui, comme souvent lorsqu'un seul auteur est concerné, n'aurait pas vu son aboutissement: la diffusion intégrale d'un matériel chronologiquement homogène.

D'un point de vue pratique, il s'avérait impossible de publier tous ces éléments suivant un ordre chronologique global, aussi avons-nous choisi de présenter chaque article sous forme de paragraphes comportant des numéros d'ordre permettant de réintégrer par la suite chaque objet dans sa série temporelle particulière. Ce système de repérage est constitué de quatre éléments:

— le numéro du paragraphe de l'article, chaque objet étant classé chronologiquement à l'intérieur de celui-ci;

— une abréviation précisant la période à laquelle appartient la pièce considérée:

A.E. - *Ancien Empire*,

P.P.I. - *Première Période Intermédiaire*,

M.E. - *Moyen Empire*,

S.P.I. - *Seconde Période Intermédiaire*;

1. Notre *terminus ante quem* sera constitué par le règne d'Ahmosis non compris.

2. Notons que le Professeur Labib Habachi avait projeté d'écrire une histoire de Karnak avant le règne de Thoutmosis I. Sa mort l'a empêché de mener à bien ce projet. Tous les objets ici concernés n'ont, pour la plupart, jamais été publiés ni reproduits et leur collationnement permettra d'envisager une synthèse sur le développement de Karnak dans les premiers temps de son histoire, sur des bases solides.

- l'indication du règne fournie par le nom du pharaon lorsqu'il est connu, ou la mention *s.d.* - sans date précise ;
- le numéro d'ordre dans la série chronologique particulière à laquelle appartient l'objet.

Par exemple : 1 - P.P.I. - Antef II/1, signifie qu'il s'agit du premier paragraphe de cet article concernant un objet de la Première Période Intermédiaire daté du règne d'Antef II dont c'est le premier vestige à être étudié à l'intérieur de cette nouvelle série. Des photographies et dessins de chaque objet seront donnés. Cette publication sera suivie d'indices généraux et de planches paléographiques systématiques lorsque tout le corpus aura été publié. Th. Z.

1. P.P.I. - ANTEF II/1 : UNE COLONNETTE DE LA XI^e DYNASTIE (Cf. Pl. II)

Provenance

Cette colonnette a été découverte le 26 mai 1985 par Th. Zimmer, lors de la quatrième campagne de travaux entreprise dans la zone centrale du Grand Temple d'Amon-Rê à Karnak. Elle était remployée dans les fondations du bassin qui se trouve à l'extrémité orientale du *Couloir de la Jeunesse*, à moitié engagée à la base de celles-ci, face décorée vers le haut³. Elle était enfouie sous une couche de remblais antiques et reposait sur l'arase d'un mur de brique appareillé antérieur au Nouvel Empire, à la cote 72,91 soit 0,973 m sous le niveau du sol actuel⁴ ; outre cet objet, les fondations du bassin étaient constituées par des blocs de calcaire et de grès informes s'appuyant sur la colonnette et la séparant du bassin lui-même.

Dimension

- Hauteur conservée : 1,48 m ;
- ø au sommet : 0,30 m ; largeur d'un pan : 0,12 m ;
- ø du "tenon" : 0,145 m ;
- ø à la base : 0,336 m ; largeur d'un pan : 0,132 m ;
- hauteur du tenon : 0,01 m.

Matière


Grès.

Description

Cette colonnette est de section octogonale, à huit pans égaux et conservée depuis son sommet, semble-t-il intact, sur une hauteur d'un mètre quarante-huit centimètres ; il est impossible de dire si la cassure en cet endroit est accidentelle ou due à un débitage. Elle s'élargit vers sa base avec une différence, par rapport à la verticalité, de 2 cm. Son sommet comporte une excroissance de plan circulaire d'environ quinze centimètres de diamètre et d'un centimètre d'épaisseur qui fait penser à un sys-

3. Pour plus de détails sur les fouilles effectuées dans cette zone ; cf. l'article à paraître de M. Azim et Th. Zimmer sur les quatre campagnes de travaux entreprises dans la partie centrale du temple. Notons néanmoins que le bassin sous lequel cette colonnette a été trouvée réutilisée, avait déjà été dégagé par Chevrier en 1949 (*ASAE* 49/2, (1950), 259) qui commet l'erreur de le situer au nord alors que les dégagements entrepris par M. Azim en avril 1983 ont prouvé qu'il s'agissait bien de sondages à l'intérieur du *Couloir de la Jeunesse*, situé au sud de la *Cour du Moyen Empire*.

4. Sur le problème posé par la découverte de structures de brique antérieures au Nouvel Empire lors des fouilles ; cf. n.3.

tème d'emboîtement. Un seul pan de cette colonnette comporte une inscription surmontée du signe  et placée dans un cartouche allongé⁵ dont voici le texte (cf. Pl. I) :
²Imn-R^e nb pt^h s^hm t3 - ²Twntyw^e ḥs (y).f mr (y).f^d Ḥr^e N-swt-bīty (S3-R^e ²In-(ī) t.f^c3' nḥt^h ms nfrw^h īr.n.f m mnw.f n ntr pn' (...)

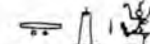
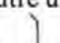
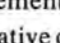
« (Pour ?) Amon-Rê Seigneur du ciel, protecteur du pays des ²Twntyw, son loué et son aimé, l'Horus, (sic) le Roi de Haute et Basse Egypte [Fils de Rê ²In-(ī) t.f^c3], le puissant, né des splendeurs ; il a fait, en tant que son monument pour ce dieu (...) »

a) Le nom de ce dieu, écrit de la sorte, est très intéressant pour trois raisons :

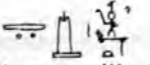
- tout d'abord, la graphie de Rê avec la représentation du cobra sur la gauche semble n'avoir été attestée, jusqu'ici, qu'à partir du Nouvel Empire (cf. *Wb.* II, 401). Il n'y a aucun doute sur le fait que la gravure est originale et qu'il ne peut s'agir en aucun cas d'un rajout ;
- cette colonnette nous donne la première mention du nom d'Amon que nous connaissons à Karnak, la plus ancienne jusqu'alors connue datant du début du Moyen Empire ;
- il s'agit également, à notre connaissance, de la première mention connue de ce dieu pour toute l'Egypte, dans son rôle de protecteur de la royauté. Ceci souligne l'importance du monument, tant en ce qui concerne l'histoire religieuse de l'Egypte que l'histoire de Karnak où les vestiges de bâtiments de cette époque sont très rares. Par ailleurs, aucune trace de martelage ou de regravure n'est visible, ce qui atteste l'originalité de ce nom. Pour une mention contemporaine, cf. J.-J. Clère et J. Vandier, *Textes de la Première Période Intermédiaire...*, dans *B.Ae* 10 (1948), p. s. et E. Otto, "Amun", in *LÄ* I, col. 238 et note 10, col. 246.

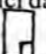
b) Cette traduction n'est admissible que si l'on accepte la possibilité, soit d'une antéposition honorifique qui n'est jamais pratiquée par ailleurs pour le signe *pt*, soit d'une intervention pour des raisons esthétiques et d'équilibre du quadrat avec le nom du dieu qui le précède. Une autre solution est envisagée dans la note suivante.

c) La transcription et la traduction que nous donnons ici sont sujettes à caution et la solution que nous fournissons révisable, tant à cause de la difficulté de lecture des signes que du manque de parallèles. Trois interprétations nous semblent néanmoins possibles, toutes subordonnées à la lecture du hiéroglyphe juché sur le pavois :

- premièrement, nous interprétons ce groupe de la sorte : . Il s'agirait d'une graphie particulière de ²Twntyw, le personnage portant sur la tête le signe désignant les pays étrangers, à la main une massue, voire un arc ébauché et de l'autre un carquois ou une flèche. Quatre difficultés se présentent néanmoins à l'esprit : l'inversion de , le fait que ²Twntyw n'est jamais déterminé ainsi (cf. H. Gauthier, *Dictionnaire Géographique* I, 58) ni connu précédé du mot *t3* (faudrait-il voir ici une graphie particulière de *T3-Stī* ?) et la présence du complément phonétique *t* sous le pavois. L'écriture de  avec deux points en dessous n'est pas significative car il s'agit d'une graphie courante à cette époque (cf. Clère et Vandier, *op. cit.*, p. 15, 18, 20, 25, etc.). Si cette hypothèse est exacte, il est peut-être fait référence ici, plutôt qu'à la Nubie, aux peuplades de race blanche qui formaient la population primitive de la vallée du Nil et dont certaines se sont réfugiées vers le Sud, lors des invasions venues du Nord ? Peut-être le souverain cherche-t-il ainsi à se rattacher à une ancienne tradition, justifiant ainsi la légitimité de sa reconquête du pays ?

5. Ce type de cartouche est bien connu et semble avoir souvent été utilisé sous le règne d'Antef II. Sur le problème des cartouches allongés ; cf. S. Aufrère, *BIFAO* 82, (1982), 28-29. Labib Habachi, *ASAE* 55/2, (1958), 177 à 179, publie, quant à lui, deux cartouches allongés datant du même règne. En ce qui concerne le signe *šnw* qui surmonte ce cartouche, nous n'en avons pas trouvé d'autres exemples. S. Aufrère, *op. cit.*, 29, précise que l'on trouve généralement au faite, le signe du ciel ; il n'est donc pas trop étonnant de trouver ici un hiéroglyphe de ce type, confirmant la réalité et la symbolique du cartouche placé dessous, quoique ce soit, semble-t-il, le seul exemple du genre que nous ayons.

— deuxièmement, on peut lire le texte ainsi :  *t3³Iwn W3st* que l'on pourrait traduire par *le pays ou la contrée de l'Iwn de Thèbes*. Aucune ville de ce nom n'est connue ; notons néanmoins que ce type de dénomination géographique existe puisque la ville d'Ermant porte le nom de *Iwn sm3y*. Cette solution aurait l'avantage d'expliquer la présence du complément phonétique *l* et celle du pavois, mais rend difficile l'interprétation des attributs portés par le personnage ;

— enfin, Jean-Claude Goyon nous a suggéré une troisième possibilité que nous reproduisons ici dans ses termes. Nous serions en présence du nom d'un bâtiment qui, au lieu d'être inscrit dans un  comme ce sera plus tard l'usage, l'est dans un *šnw* de grandes dimensions. Il faudrait lire alors : *Imn-R^c nb pt nb šhm t3³Iwn W3st hš(y).f mr(y).f (...)*, *Amon-Ré, Seigneur du ciel, protecteur de la terre, (Seigneur) de l'Arc de Thèbes pour son très cher fidèle...* Cette interprétation a l'avantage de donner une solution globale au texte et à son organisation mais ne peut encore être prouvée, faute de parallèles connus. Cette épithète serait à rapprocher, d'après J.-Cl. Goyon de *W3st nht* (cf. P. Vernus, *ASAE* 68, (1982), 131 et 133-(g)).

d) Sur cette expression cf. *Wb.* III, 156.

e) Cette graphie du nom d'Horus est inconnue. Il est curieux de constater que le nom d'Horus du Roi ne la suit pas. Est-ce une erreur du scribe qui aurait oublié de le mentionner ? On remarque en effet que ce signe et le suivant sont moins profondément gravés, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une regravure, mais peut-être d'une usure ou d'un essai de reprise.

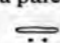

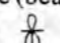
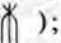
f) Sur le nom du Roi de Haute et Basse Egypte d'Antef II et ses différentes graphies, cf. Gauthier, *LRI*, (1907), p. 225 à 227 (nommé Antef V) ; Clère et Vandier, *op. cit.*, p. 9 à 21 ; S. Aufrère, *BIFAO* 82 (1982), 69 et 73 ; J. von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen, MÄS* 20, (1984), p. 63 et 193.

g) Cette épithète n'était pas jusqu'alors attestée pour ce souverain.

h) Cette épithète est bien connue pour Antef II, cf. Clère et Vandier, *op. cit.*, p. 9 à 21.

i) Sur ce type de formule, cf. Ch. Desroches-Noblecourt et Ch. Kuentz, *Le petit Temple d'Abou Simbel I*, (1968), p. 15. La dédicace *n ntr pn* est inhabituelle.

Cette colonnette s'avère donc intéressante à deux points de vue :

— tout d'abord en ce qui concerne l'histoire religieuse de l'Égypte et celle de la Première Période Intermédiaire en général. En effet, elle nous fournit une des premières mentions connues du dieu Amon associée, dès cette époque, au nom du dieu Rê, plusieurs *hapax* (présence de cette graphie de *R^c* avant le Nouvel Empire, écriture du nom d'Horus) et une épithète nouvelle d'Antef II, *nht*. Elle contribue également à compléter notre connaissance sur la paléographie de cette période (beaucoup de signes caractéristiques employés ici sont déjà connus :  pour  ou encore  pour ) ;

— elle pose également le problème de la présence, ignorée jusqu'alors, de constructions de la Première Période Intermédiaire à Karnak. En effet, nous ne connaissions, du règne d'Antef II, que la stèle pyramide de Khéty et quelques blocs et statues de Montouhotep Nebhepetrê et Montouhotep Séankharê⁶. Avec ce monument, nous avons la certitude qu'un bâtiment de quelque importance existait dès cette époque à Karnak. Il nous aurait été difficile de tirer d'autres renseignements de cette colonne, si une découverte récente de Gunther Dreyer n'était venue apporter de nouveaux éléments

6. Pour la stèle, cf. Porter & Moss II², (1972), p. 293. Pour les autres vestiges, cf. Porter & Moss II², (1972), p. 93, 135, 171, 207, 209 et 298.

au problème. En effet, ce chercheur, au cours de ses travaux dans le temple de Satis à Eléphantine, a trouvé des colonnettes semblables remployées dans des conditions presque identiques comme conduites d'eau, après avoir été débitées et évidées et menant à un bassin du même type que celui sous lequel notre monument formait fondation.

Sa publication étant en cours, nous ne ferons que trois remarques sur cette coïncidence⁷ :

- le bassin que nous avons dégagé comportait également un drain fait de pierres remployées mais non inscrites ; s'il n'est pas daté précisément, celui d'Eléphantine date de Sésostri I ;
- les colonnettes d'Eléphantine et celle de Karnak sont de dimensions identiques pour certaines et de même pente pour les plus volumineuses ;
- les textes sont de même épigraphie et certains d'entre eux inscrits dans des cartouches allongés. Aucune ne porte néanmoins une excroissance, semblable à celle de la colonnette de Karnak, sur son sommet.

En résumé, s'il semble peu probable que ces éléments spatialement si éloignés appartiennent au même bâtiment, il est certain qu'ils proviennent du même atelier. Il serait donc utile de se poser le problème de l'exploitation des matériaux et de la centralisation des ateliers à la XI^e dynastie et tenir compte, dans les études ultérieures, de la présence de monuments de cette période dans le Temple de Karnak. Th. Z.

2. M.E. - SÉSOSTRI I/1 : DEUX PORTES D'UNE ENCEINTE EN BRIQUE

(Cf. Pl. II, III, IV et V)

Les éléments architecturaux que nous allons décrire ici ont également été exhumés au cours de la fouille de certaines parties de la "Cour" du Moyen Empire en 1983-1984. Cette dernière saison comprenait la fin du nettoyage et de la restauration de cette aire ; à cette occasion, la nécessité de limiter les remontées des eaux de la nappe phréatique en remplissant cet espace de gravier, nous conduisit à fouiller l'intérieur des "magasins" de Thoutmosis I qui devaient entourer le sanctuaire principal et dont seules les fondations subsistent.

C'est dans le magasin orienté est-ouest et formant l'angle nord-est de cet alignement de pièces, que ces cinq éléments de portes furent trouvés⁸. Ils forment en réalité deux groupes distincts appartenant à des structures différentes, la première comportant un linteau presque complet et un petit morceau du montant droit de la porte, la seconde, un fragment du linteau et les deux montants conservés sur plus de la moitié de leur hauteur.

A) La première porte (Cf. Pl. II et III)

Provenance

Ce linteau (cf. Pl. II, fig. 1 et Pl. II) a été retrouvé le 8 mai 1984, sous une dalle encastrée dans les fondations du mur sud de la pièce et faisant partie du pavement original en grès de Thoutmosis I, dans

7. Une partie de ces monuments est publiée, *MDAIK* 31, (1975), 39 à 84. La publication totale de ces découvertes est en cours. Aucune des colonnettes retrouvées par K. Dreyer ne comporte de tenon de montage ; néanmoins, cette particularité architecturale se retrouve sur certaines colonnes de Karnak, comme celles datées du règne de Sésostri I qui sont conservées actuellement dans la *Cour du Moyen Empire* (cf. Porter & Moss II², (1972), p. 108). Signalons également que Dreyer possède tous les éléments pour reconstituer l'élévation du bâtiment de la Première Période Intermédiaire qui se trouvait à Eléphantine ; lorsque son travail sera achevé, il sera intéressant de connaître la forme et peut-être la fonction de telles constructions. D'après les calculs effectués par cet archéologue, de telles colonnes mesuraient environ 2,30 m de hauteur, ce qui constitue déjà les éléments d'un portique d'une certaine importance.

8. Cf. *supra*, note 3. La position exacte de ces blocs et les plans de situation généraux seront donnés dans cet article.

l'angle nord-ouest du magasin D1 N/14⁹. Sur cette dalle et ces fondations du Nouvel Empire, reposaient des restaurations tardives à bossages apparents. Il était placé face décorée contre le sol, son axe long parallèle à celui du magasin D1 N/15, son positionnement avait nécessité la découpe du mur de brique supérieur découvert lors des fouilles, à l'intérieur de ces fondations¹⁰. Le fragment du montant droit, exhumé le 17 mai 1984, reposait dans la couche de déblais antiques dont le magasin était rempli sur une hauteur d'environ 0,35 m, juste à côté du fragment de linteau faisant partie de l'autre porte, environ au milieu de l'espace dessiné par les fondations de grès du bâtiment de Thoutmosis I (D1 N/14).

Dimensions

Linteau : Hauteur : 0,61 m ; largeur conservée : 1,155 m ; épaisseur : 0,23 m ;
 montant : Hauteur conservée : 0,152 m ; largeur : 0,30 m ; épaisseur : 0,285 m.

Matière

Calcaire¹¹.

Description

Le linteau est conservé dans sa presque intégralité et seule la partie droite manque à partir de la moitié du signe Δ de la formule $d\bar{i}^c n\bar{h}$ qui terminait de chaque côté le texte horizontal. Il comporte une face inscrite dotée d'un fruit ; le côté gauche, non dressé, est muni d'une excroissance séparée de l'inscription par un léger chanfrein et destinée à faciliter l'encastrement dans une structure en brique. La face supérieure est grossièrement dressée alors que le soffite, visible lorsqu'on passait sous la porte, est parementé ; sur ce dernier, du côté gauche, est creusé un logement d'encastrement de forme trapézoïdale en plan et carré de section qui devait servir à insérer une pièce de bois rapportée (cf. Pl. III). La partie arrière du linteau, quant à elle, est dressée et devait être verticale lorsque celui-ci était en place. La largeur du passage est indiquée par un petit bandeau de 0,01 m de large qui dessine la limite supérieure de l'encadrement dans la partie basse de la face inscrite et dont les lignes verticales se prolongeaient sur les bords internes des montants (cf. *infra*, p. 300).

Le fragment de jambage est décoré sur sa face visible talutée, son côté gauche est parementé, alors que la partie droite, après un chanfrein, comporte le même type d'excroissance que le linteau. L'arrière en est dressé et les faces supérieures et inférieures portent les traces du débitage des montants. Les deux lignes verticales délimitant, à gauche, l'encadrement et formant à droite le manche du sceptre $w3s$, sont ici visibles ; leur écartement, comparé à celui des mêmes éléments sur le linteau, conduit à penser que nous sommes bien en présence d'un morceau du montant droit de la même porte, étant donné le sens de l'inscription.

9. Ce numéro correspond au magasin d'axe est-ouest dans lequel ont été trouvés ces différents fragments, nous l'utiliserons ici pour plus de commodité. L'intégralité des numérotations des salles formant le grand temple d'Amon-Rê utilisées par le C.F.E.E.T.K. ainsi que les concordances avec les numérotations partielles adoptées par les différents auteurs, seront données sous forme de tableaux par M. Azim et F. Le Saout dans la publication des plans topographiques de Karnak (à paraître). Le D1 N/15, dont nous parlons par la suite, est le magasin perpendiculaire au D1 N/14, d'axe nord-sud.

10. Cf. *supra*, note 4. Le mur dont il est question ici daterait de la Seconde Période Intermédiaire.

11. Il est malheureusement impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de préciser la nature exacte de ce calcaire, à savoir s'il s'agit d'une pierre locale ou d'un matériau exporté de Tourah ou de Maâsara, par exemple.

La décoration du linteau est traditionnelle : dans sa partie supérieure est représenté le signe pt , sous lequel l'Horus d'Edfou déploie ses ailes, séparé de l'inscription par une ligne horizontale ; à gauche et à droite se trouve un sceptre $w3s$ dont le manche délimite les bords extérieurs du linteau. Le texte gravé sur ce dernier est le suivant (cf. Pl. III) :

¹ - (→) *Celui d'Edfou.*

² - (←) *Que vive le dieu bon Sésostri doué de vie^a.*

³ - (→) *Que vive le dieu bon Sésostri doué de vie.*

⁴ - (↓←) *L'Horus d'Or ^cnh-mswt [...]^b.*

Celui inscrit sur le montant est :

¹ - (↓→) [...] [Nom des Deux Maîtresses] ^cnh-mswt [...].

a) Sur cette formule et sa traduction, cf. W. Schenkel, MDAIK 37 = *Fs. Labib Habachi*, (1981), 427 à 432.

b) Du côté gauche du linteau, deux morceaux de signes sont encore visibles ; le premier est l'extrémité du hiéroglyphe \equiv qui occupe le sommet des deux montants, le second est plus difficile à déterminer. Il s'agit peut-être de la partie supérieure du signe Υ ce qui semblerait indiquer une succession du type $ntr nfr S-n-Wsrt$, mais se pose alors le problème du parallélisme avec l'autre montant. En effet, ce dernier devait comporter, comme la porte décrite *infra*, la succession $Hr-nbw^c nh-mswt ntr nfr S-n-Wsrt$. Par ailleurs, le signe pt est sensiblement plus large que son vis-à-vis ; ceci indique-t-il que les hiéroglyphes avaient été agrandis ou épaissis de ce côté afin de rétablir une symétrie que le texte seul ne permettait pas ? Notons également que le jambage droit devait comporter le nom de *Nbty* du Roi.

Quelle pouvait donc être la succession des titres sur les deux montants ? Une solution s'impose d'elle-même ; entre $ntr nfr$ et le cartouche sur le jambage droit, devait se trouver une seconde épithète dont la hauteur compensait l'espace rempli, du côté gauche par $ntr nfr$. La seule solution envisageable, à notre avis, est de restituer en cet emplacement, l'épithète $nb-t3wy$ ce qui nous donnerait alors le texte suivant : $ntr nfr nb-t3wy S-n-Wsrt (...)$ [*Nbty*] ^cnh-mswt.

B) La seconde porte (cf. Pl. IV et V)

Provenance

Le fragment du linteau a été découvert le 17 mai 1984, au centre du magasin D1 N/14, dans la couche de remblais antiques, près du morceau de montant appartenant à la porte précédemment décrite.

Le jambage droit, exhumé le même jour, était réemployé dans la seconde assise de fondation en grès du magasin de Thoutmosis I, du côté sud, à 7,70 m de l'angle interne sud-est de cette pièce, face décorée visible, tournée vers le nord. Le montant gauche se trouvait à 2,25 m de ce même angle, réutilisé dans les mêmes conditions, la face visible tournée ici vers l'intérieur des fondations (sa découverte a été faite le 28 mai 1984). L'assise supérieure en grès reposait sur ces éléments, ce qui nous fournit la date exacte du emploi de ces blocs¹².

12. En effet, comme pour le linteau de la première porte, il est certain que ces blocs ont été utilisés lors de la construction des fondations des magasins de Thoutmosis I : c'est donc sous le règne de ce dernier que ces vestiges ont été réemployés.

Dimensions

Linteau : Hauteur : 0,56 m ; largeur conservée : 0,26 m ; épaisseur conservée : 0,138 m.

Montant droit : Hauteur conservée : 1,30 m ; largeur : en haut : 0,25 m ; en bas : 0,30 m ; épaisseur : en haut : 0,297 m ; en bas : 0,395 m.

Montant gauche : Hauteur conservée : 1,06 m ; largeur : en haut : 0,28 m ; en bas : 0,33 m ; épaisseur : en haut : 0,26 m ; en bas : 0,37 m.

Matière

Calcaire.

Description

Malgré l'état fragmentaire du linteau, il est possible d'affirmer que sa structure ainsi que sa décoration sont semblables à celles de la porte précédemment décrite. En effet, il s'agit d'un linteau à fruit sur le côté décoré, le soffite étant parementé et les autres faces laissées brutes pour pouvoir faciliter l'insertion dans une maçonnerie de brique. Dans sa partie inférieure se devine l'orifice d'encastrement déjà signalé, *supra*, p. 298. Les bandes verticales dessinant l'encadrement de la porte sur le linteau sont encore visibles, ce qui permet, par comparaison des dimensions, d'associer cet élément avec les jambages découverts par la suite.

Ces deux montants présentent les mêmes caractéristiques : la partie décorée est talutée, les faces visibles dans l'encadrement de la porte sont parementées, les autres côtés étant laissés bruts pour faciliter l'encastrement. Le lit d'attente du montant gauche est dressé, sa partie inférieure manque tandis que l'élément parallèle est brisé à ses deux extrémités ; il est impossible de déterminer ce qui a pu causer leur fragmentation. La décoration est semblable à celle du premier monument décrit.

Le texte de la porte est disposé comme suit :

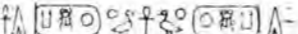
^{a)} - (→) *Celui d'Edfou*.


² - (←) [...] [*Hpr*] -k3- [*R*^c] *doué de vie*^a.

³ - (↓←) *L'Horus d'Or* ^c*nh*-*mswt*.

⁴ - (suite du texte sur le montant gauche ↓←) *le dieu bon Sésostri, aimé d'Amon-Ré, Seigneur du Ciel* [...]^b.

⁵ - (↓→) *Le dieu bon Sésostri, aimé d'Amon-Ré, Seigneur des Trônes du Double Pays, doué de vie* [...]^c.

a) On peut sans doute restituer ce bandeau comme suit : 

On peut également envisager de remplacer le titre *s3-R*^c par . Sur *dī* ^c*nh*, cf. *supra*, p. 298.

b) Ce montant devait se terminer, comme le jambage droit, par une formule de souhait classique comme *dī* ^c*nh* qui pouvait être complétée par les extensions habituelles de ce type de texte. Néanmoins, si l'on compare ce monument avec ceux du même genre retrouvés dans toute l'Égypte, il est certain que l'inscription des jambages ne devait pas s'étendre jusqu'à leur base mais qu'un espace libre plus ou moins important devait être réservé en cet endroit.¹³

En résumé, nous sommes en présence de deux petites portes de même largeur et sans doute de même hauteur, destinées à être encadrées dans une maçonnerie de brique à fruit. Quels étaient leur structure exacte, leur mode de fonctionnement et leur emplacement original ?

13. Cf. par exemple les portes de l'enceinte en brique de Médamoud remontées dans le musée nord de Karnak par Chevrier.

La reconstitution de la seconde porte (cf. Pl. V) présente l'aspect que ces passages devaient avoir à l'origine : un linteau monolithe reposant sur deux montants d'une seule pièce ou appareillés ; la largeur de la façade est de 1,17 m, celle du passage de 0,71 m. Nous avons estimé la hauteur du passage à 1,86 m¹⁴. Ces dimensions sont celles de portes assez petites qui ne peuvent en aucun cas être des entrées principales mais des sortes de poternes ouvertes dans un mur d'enceinte.

En ce qui concerne leur fonctionnement, il est possible d'affirmer que ces chambranles étaient munis de portes en bois. En effet, les linteaux portent encore sur leurs soffites les traces de l'encastrement d'une pièce en bois destinée à recevoir le logement supérieur d'une crapaudine, la porte devant s'ouvrir vers l'intérieur¹⁵.

Signalons qu'à cette époque, ce type de portes, plus ou moins développé, est très fréquent et que plusieurs exemples de l'époque de Sésostri I ont été repérés à Karnak même¹⁶, à Abydos¹⁷, mais c'est principalement le site de Médamoud qui nous a fourni le plus d'exemples du genre¹⁸.

Où se trouvaient ces portes et comment étaient-elles disposées ? Nous avons précisé que ces vestiges ont été retrouvés groupés dans le magasin D 1 N/14, réemployés dans les fondations des bâtiments de Thoutmosis I ou abandonnés dans les couches de remplissage antiques. Ils proviennent donc vraisemblablement de la même structure de brique ; les fouilles entreprises récemment dans ce secteur¹⁹ ont amené la découverte, sous les magasins de Thoutmosis I et suivant le même plan, des restes de deux murs de brique dont le plus ancien daterait du Moyen Empire et le plus récent de la Seconde Période Intermédiaire. Dans ce dernier, à l'extrémité ouest du D 1 N/14, nous avons constaté

14. Cette hauteur a été estimée suivant les rapports calculés par F. Laroche-Traunecker dans *La Porte Ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, (MIFAO 107, 1983), p. 16 à 18. Soulignons que ces rapports, valables en ce qui concerne le passage pour ce type de portes, ne le sont pas en ce qui concerne les dimensions de la façade ; nous avons l'intention de fournir, à l'occasion d'un article plus complet sur les portes du Moyen Empire, un tableau de rapports adapté, dans les mêmes termes que celui judicieusement dressé par F. Laroche-Traunecker.

15. Cf. Koenigsberger, *Die Konstruktion der Ägyptischen Tür*, (ÄF 2, 1936), p. 24 à 34.

16. Nous avons retrouvé la trace de deux linteaux devant appartenir à ce même type de structure et qui seront étudiés par la suite dans la continuation de cette série d'articles car ils présentent des problèmes spécifiques dans leur étude. Il s'agit :

— d'un linteau conservé au musée en plein air de Karnak (Mastaba C 2/1) ; cf. *Archives de Karnak*, Négatif n° 1647 et *Archives Lacau*, n° A IX a 4 et a 4 d avec une indication de la main de Lacau sur la photographie a 4 d : *Cour de la Cachette 1950*. Il est légèrement différent de ceux que nous venons d'étudier car il comporte deux lignes de texte horizontales mais son utilisation était, sans aucun doute, la même ;

— d'un linteau dont le lieu de conservation actuel est inconnu et dont seule existe une photographie conservée dans le dossier Sésostri I des *Archives de Karnak*. Il est semblable à ceux qui nous préoccupent ici. Sa dimension est inconnue car aucune échelle n'est donnée sur le tirage conservé.

17. Cf. Petrie, *Abydos II* (1903), p. 33 et 43 et Pl. 23 et 26. D'après le dessin à l'échelle et en tenant compte du fait que ce linteau n'est conservé qu'aux trois quarts de sa longueur seulement, nous devrions avoir ici une porte légèrement plus grande que celles retrouvées à Karnak ; elle mesurait environ 1,31 m de largeur de façade et 0,73 m de largeur de passage. Un montant appartenant sans doute à une porte de même type a été également retrouvée à Abydos ; cf. Petrie, *op. cit.*, p. 33 et Pl. 26.

18. Deux catégories de portes en calcaire destinées à être insérées dans des maçonneries de brique ont été retrouvées à Médamoud ; elles datent toutes de la fin du Moyen Empire :

— plusieurs portes de petites dimensions très semblables à celles découvertes à Karnak ; cf. Bisson de la Roque, *Médamoud 1930*, (FIFAO 8, 1931), p. 91 à 98 et republiées, dans Cotteville-Giraudet, *Médamoud 1931*, (FIFAO 9, 1933), p. 8-9. Il s'agit de monuments datant de *Sekhemrê Ouadjkhaou Sebekemsaf* ; ils mesurent environ 1,20 m de largeur pour une hauteur de passage de 1,87 m ce qui correspond à peu de choses près au gabarit des portes ici étudiées. L'organisation de la décoration et des textes est semblable ;

— plusieurs portes de même modèle, mais de dimensions beaucoup plus importantes ; cf. Bisson de la Roque, *Médamoud 1930*, p. 90-91 et Cotteville-Giraudet, *Médamoud 1931*, p. 3 à 8. Ces monuments avaient jusqu'à cinq mètres de haut et comportaient souvent un passage, de l'épaisseur du mur de brique, décoré et deux portes de ce type à chaque extrémité. Certaines de ces dernières sont conservées à Karnak, dans le musée nord.

19. Cf. *supra*, note 3.

que le mur, jusqu'alors continu, était interrompu par une rangée de briques perpendiculaire à son axe et qu'il ne reprenait que quelques mètres plus loin ; nous n'avons pu fouiller la partie intermédiaire détruite par l'implantation du mur de refend ouest du magasin, mais avons supposé qu'il pouvait s'agir de la trace visible de l'emplacement de la porte dans le mur de brique, étant donné la proximité du lieu de remploi des blocs. Il semble en tout cas certain que ces deux portes provenaient de cette structure qui constituait sans doute l'enceinte à fruit du sanctuaire originel. Peut-être formaient-elles les deux entrées d'un seul et même passage, entrée intérieure et extérieure, et ont sans doute été respectées lors de la restauration de l'enceinte à la Seconde Période Intermédiaire. Il faut signaler que si cette hypothèse est exacte, un passage donnait donc du côté où se trouvait peut-être déjà la rangée de statues située au nord du mur de brique de la XII^e dynastie et nous aurions donc ici la trace d'un accès latéral au Sanctuaire²⁰.

Th. Z.

3. M.E. - SÉSOSTRIS I/2 : UN LINTEAU DE SÉSOSTRIS I (Cf. Pl. VI)

Bibliographie

Archives Lacau, photographie n° A 9 à 13 (dont un double est conservé aux *Archives de Karnak*) avec l'indication au dos : *Magasin Nord* pour les deux fragments les plus importants et *Magasin Sud* pour le morceau de droite.

Porter & Moss II², (1972), p. 135.

Archives du C.F.E.E.T.K., deux photographies de P. Barguet rangées dans le dossier Sésostris. Les deux clichés de P. Lacau et une photographie récente d'Alain Bellod, n° 25835.

Provenance

Cour de la cachette.

Dimensions

Hauteur : 1,36 m ; largeur : 3,64 m ; épaisseur : en haut : 0,335 m ; en bas : 0,54 m.

Matière

Calcaire.

Description

Ce linteau comporte un fruit sur sa face décorée. La partie arrière, verticale lorsque le linteau était en place, est simplement dressée comme les faces latérales, mais assez soigneusement pour éliminer l'hypothèse de l'insertion dans une maçonnerie de brique. Elle comporte en outre une rupture de pente à 0,79 m de la base du monument qui est peut-être due à la configuration du mur de pierre contre lequel il venait s'appuyer. Le sommet du linteau, dressé, est légèrement en pente (avec une différence de deux centimètres) vers l'intérieur de la maçonnerie. Le soffite est parementé et décoré, sur la partie qui restait visible lorsque l'on passait sous la porte, d'un ciel étoilé ; de chaque côté de celui-ci, on distingue un tracé de construction qui délimite l'emplacement des montants de la porte qui mesuraient 0,882 m d'épaisseur, ménageant ainsi un passage de 1,876 m de large. Les jambages venaient s'encastrent dans des "tenons" ménagés à cet effet dans le soffite (cf. Pl. VI). Ce système de construction est assez rare dans l'Égypte antique.

20. Sur cette rangée de statues qui aurait existé, peut-être dès le Moyen Empire, du côté nord du mur d'enceinte, cf. le paragraphe 4 de cet article.

La scène représentée sur le linteau est encadrée par le signe du ciel, en haut, sous lequel est représenté le faucon Horus ailes déployées, deux sceptres *w3s* sur les côtés et une ligne de sol sur laquelle reposent les personnages. Ceux-ci sont, de gauche à droite :

- Nekhbet vêtue d'une robe à bretelles et portant le collier *ousekh*, tenant de la main droite étendue un signe *rnpt* et un autre de sa main gauche repliée. De son bras droit pendent deux signes *ankh* ;
- Montou hiéracocéphale au chef surmonté du disque solaire pris dans deux plumes et muni de deux uraeus. Le dieu est vêtu d'une courte tunique à bretelles serrée à la taille par une ceinture d'où pend, à l'arrière, une queue de taureau. Les attributs portés par le dieu sont les mêmes que ceux de la déesse Nekhbet ;
- Amon, coiffé de deux plumes retenues par un bandeau ; son costume est le même que celui de Montou si ce n'est que la ceinture de la tunique est ornée d'une pendeloque en nœud d'Isis. De la main gauche tendue, il tient un sceptre *w3s* tandis que de l'autre, il tend le signe de vie vers le nez du pharaon ;
- Sésostris I (←) est représenté face au dieu Amon. Il est coiffé de la couronne rouge et vêtu de la même tenue. Sa main droite est serrée autour d'un bâton et la gauche, tenant la massue, repose le long du corps. Derrière lui, inscrit dans la *serekh*, se trouve son nom d'Horus, que brandit une enseigne à tête humaine ;
- Seth, très mutilé, vêtu d'un pagne et tenant les deux *rnpt*, celui que renferme la main droite reposant sur un têtard ;
- Ouadjet, parallèle exact de Nekhbet, mais dont le *rnpt* tenu dans la main droite repose également sur un têtard²¹. Elle porte une perruque à pans surmontée du cobra.

Les inscriptions sont disposées comme suit :


- à gauche d'Horus (→) : "Celui d'Edfou, le grand dieu, le multicolore de plumes, Seigneur de Mesen^a." Au-dessus de Nekhbet (←) : "Nekhbet, la blanche de Nekhen^b. Elle donne vie et stabilité." Devant Montou (↓←) : "Montou". Derrière Montou (↓←) : "(Paroles dites) Je te donne toute vie et stabilité comme Rê, éternellement." Devant Amon (↓←) : "Amon, Seigneur des Trônes du Double Pays." Derrière Amon (↓←) : "(Paroles dites) Je te donne des années d'éternité, éternellement." Devant Sésostris (↓→) : (dans un cartouche) "Sésostris". Derrière Sésostris (→) : "Le Ka du Roi, vivant !^c (dans un *serekh*) L'Horus 'nh-mswt." Derrière Seth (↓→) : "(Paroles dites) Je te donne^d des années de Seth^e sur le trône d'Horus, éternellement." Au-dessus de Ouadjet (→) : "(Ouadjet), maîtresse du Pr-Nw^f. Elle donne vie et stabilité."

a) Sur le titre de *Seigneur de Mesen*, cf. B. Altenmüller, *LÄ III*, (1980), col. 36-37 et P. Vernus, *LÄ IV*, (1980), col. 108-109. Sur les plus anciennes attestations de ce titre ; cf. Kees, *Götterglaube*², (1956), p. 213, note 1).

b) Sur les épithètes de Nekhbet et la bibliographie récente, cf. M. H. van Voss, *LÄ IV*, (1980), col. 366-367.

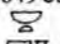
c) Sur d'autres exemples de l'emploi de cette formule, cf. D. Meeks, *AL III*, (1982), p. 306.

21. Sur la datation par l'épigraphie de ce hiéroglyphe, cf. F. Le Saout, *Achôris II, Texte*, (1981), p. 173 et *Karnak, Les Dossiers de l'Archéologie 61*, (1982), p. 88.

d) Il faut restituer le texte manquant en *dd mdw dī* (...) selon les parallèles des autres légendes accompagnant les dieux représentés sur ce linteau. Notons qu'au-dessus de Seth est encore visible une partie du signe , l'épithète devant sans doute être *Nwbtj*: l'Ombite.

e) Le don des années de Seth est assez rare et nous n'en possédons que quelques exemples datant, pour la plupart, du Nouvel Empire; cf. *Urk.* IV, 244, l. 16-17. P. Lacau et H. Chevrier, *Une Chapelle d'Hatshepsout...*, (1977), p. 341, § 595, où sont mentionnées les années d'Horus et de Seth et U. Luft, *Stud. Aegypt.* 4, (1978), p. 167 à 174.

Nous n'avons retrouvé aucun exemple de don d'années de Seth sur le trône d'Horus.

f) Sur cette épithète de Ouadjet; cf. Lacau et Chevrier, *op. cit.*, p. 288, § 649 et D. Arnold, *LÄ IV*, (1980), col. 932-933. Il semble indiscutable, en effet, qu'il faille restituer ici . Néanmoins, notons que l'expression *dī.s 'nh w3s* est placée plus bas que son vis-à-vis, au-dessus de la déesse Nekhbet; il y avait peut-être un signe ou un mot intermédiaire empêchant la symétrie.

Outre ces inscriptions, il faut signaler la présence d'un graffito sur le côté droit du linteau, à l'extérieur du cadre délimitant la décoration proprement dite, et qui représente un quadrillage ayant sans doute servi pour un jeu, comme on en trouve souvent sur les monuments de Karnak, mais dont la date est inconnue (fig. 1).

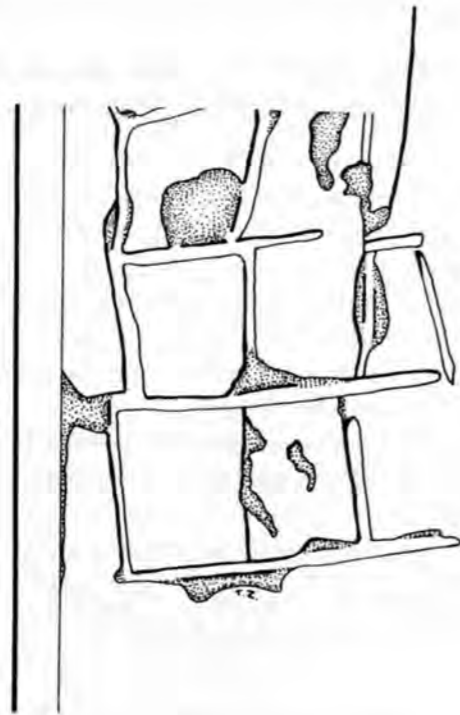


Fig. 1. Relevé Th. Zimmer.

Ce linteau est bien conservé, quoique fragmenté en trois morceaux et seule manque la partie qui se trouvait au-dessus du buste du dieu Seth.

Ce monument est intéressant à plusieurs titres: par son aspect architectural, le type de décoration qu'il propose, l'idéologie qui en résulte et les développements qu'il a connus.

La découverte de ce linteau à Karnak pose à nouveau le problème de la nature des bâtiments construits pendant la Première Période Intermédiaire et le Nouvel Empire sur ce site. Nous possédons en effet les vestiges de deux constructions de la XI^e dynastie et, pour l'époque de Sésostri I qui

nous intéresse ici, deux chapelles, les vestiges d'un grand complexe de type jubilaire, plusieurs parois n'appartenant pas à ces derniers et des portes destinées à être insérées dans les enceintes en brique du temple²². Nous avons précisé que ce linteau faisait partie d'une maçonnerie de pierre et que la taille du passage devait être assez importante (environ 4,50 m - 5 m de haut). Peut-être s'agissait-il d'une porte de chapelle? C'est en tout cas le seul élément architectural de ce type que nous possédions pour cette époque.

La succession des dieux présentés est également intéressante. Tout d'abord par la nature des divinités mentionnées; elles ont un aspect guerrier qui semble ici primordial. Aux côtés de Montou et de Seth dont c'est un des aspects principaux, nous trouvons le dieu protecteur de la royauté, Amon, et les deux déesses tutélaires de la Basse et de la Haute Egypte associées très souvent à la fête-*sed*²³. Notons que la déesse Ouadjet de *Pr-Nw* est liée au couronnement royal et à cette même fête et qu'elle est parfois considérée comme parèdre du dieu Seth, derrière lequel elle se tient d'ailleurs sur ce linteau²⁴. Nous sommes donc en présence d'une symbolique qui doit être rattachée, d'une part au jubilé royal, d'autre part à l'aspect guerrier du pharaon et à l'aspect séthien que peut avoir celui-ci et qui semble privilégié ici²⁵; en effet, il faut noter la présence, assez inhabituelle dans ce contexte, de ce dieu, la mention du don *des années de Seth sur le trône d'Horus*, ce qui est exceptionnel, et la présence, dans la titulature d'Horus, du titre de *Seigneur de Mesen*, harponneur de Seth sous forme d'hippopotame²⁶. Cette séquence de dieux semble avoir été réservée à ce type de linteau, quoique des successions assez proches sont connues dans d'autres contextes²⁷.

Il est difficile d'avoir une idée de la décoration que pouvaient porter les montants d'une telle porte, d'autant que seuls les linteaux ont été conservés dans tous les cas que nous avons répertoriés²⁸.

Ce modèle de linteau a fait école à Karnak: nous en possédons encore quatre exemples, un contemporain et trois autres du début de la XVIII^e dynastie, fruits de la résurgence des thèmes du Moyen Empire à cette époque.

22. Ces divers monuments seront publiés dans cette même série d'articles; il s'agit:

- d'un monument d'Antef II, cf. P. 294.
- de blocs provenant d'un édifice de Montouhotep Nebhepetrê, cf. Porter & Moss II² (1972), p. 207;
- de deux murs d'une chapelle de Sésostri I retrouvée dans le remplissage du IX^e pylône, cf. J. Lauffray, *Karnak, domaine du divin*, (1979), p. 46-47; Cl. Traunecker, *Karnak, Les Dossiers de l'Archéologie* 61, (1982), 54. *Id., ib., Karnak VII* (1982), 121 à 126;
- les fragments d'un monument jubilaire de ce même pharaon, signalé par Labib Habachi dans *Mél. Gamal Mokhtar I*, (1985), 349 à 359 et qui sera publié dans *Karnak IX*;
- plusieurs éléments de portes, cf., par exemple, p. 297 sq.

23. Pour Nekhbet, cf. M.H. van Voss, *LÄ IV*, (1980), col. 366-367. Pour Ouadjet, cf. *RÄRG*, 853-854.

24. Sur l'association de Ouadjet, maîtresse de *Pr-Nw* avec la fête-*sed*, cf. D. Arnold, *LÄ IV* (1980), col. 932-933. Sur son rapprochement avec Seth tant que parèdre, cf. J.-Cl. Goyon, *Confirmation du pouvoir royal au Nouvel An*, (*BdE* 52, 1972), p. 107, note 218.

25. Cf. H. Te Velde, *Seth, God of Confusion*, (1977), p. 71 à 73 et *LÄ V*, (1984), col. 908 à 911.

26. Il est curieux d'avoir ici une mise en valeur du dieu Seth et la mention d'Horus dans son aspect vainqueur de ce dieu. Sur *Mesen*, cf. *supra* p. 303.

27. Cf. H. Te Velde, *op. cit.*, p. 132-133. L'auteur précise que l'association, voire l'assimilation entre les deux dieux guerriers, Seth et Montou, est chose fréquente sous les Ramessides, Seth étant considéré comme le dominateur des pays étrangers. Sur une stèle de Séthi I, trouvée à *Tell-Nebi Mend* (cf. *id., ib.*, p. 130), le pharaon adore Amon-Rê, Seth, Montou et une déesse. D'autre part, la présence de Seth semble être une chose courante à Karnak, au début du Moyen Empire, puisque nous possédons un linteau de Montouhotep Nebhepetrê assis à gauche entre Seth et Nekhbet, et à droite entre Horus et Bouto (cf. Porter & Moss II², (1972), p. 209) et un bloc en granit de même époque avec ce dieu, Isis, Horus et une déesse non identifiée (cf. Porter & Moss II², (1972), p. 207).

28. Il s'agissait sans doute de montants simples à inscriptions en colonne ou de jambages historiés tels ceux de même époque retrouvés à Coptos; cf. Petrie, *Koptos* (1896), p. 11 et Pl. 10.

I) Fragment d'un linteau contemporain : M.E. - s.d./l. (Pl. VIII A)

Un fragment de calcaire figurant sur une photographie d'archives a été redécouvert dans le musée de plein air. Il avait été à l'origine photographié dans la *Cour de la Cachette*, sur les blocs de calcaire de la porte monumentale d'Aménophis I^{er}. Il représente le torse d'une déesse, traité en relief dans le creux ; elle tient les tiges *renpet* et les deux *ankh* au bras gauche, de la même façon que sur le linteau de Sésostri I^{er}. Le contexte dans lequel ce bloc a été photographié pourrait le faire rapprocher de ceux d'une série signalée par Legrain²⁹.

D'une facture magnifique (à remarquer, le traitement particulier du collier-*ousekh*), ce bloc est à rattacher à une représentation du dieu Amon conservée à Copenhague³⁰, provenant aussi des dégagements de Legrain dans la *Cour de la Cachette*. Le visage de ce dieu est absolument identique à ceux du linteau de Sésostri I^{er} et le collier de notre déesse semblable à celui de cet Amon : le bloc de Copenhague appartiendrait à la partie centrale d'un linteau de même type et la déesse de Karnak viendrait de son extrémité droite. Le bloc de Karnak mesure 60 cm de large sur 32 cm de haut, pour une épaisseur actuelle (brisée) de 19 cm et porte un décrochement sur le côté droit de 11,5 cm de profondeur (invisible sur la photo). Si l'on compare les mesures du bras et de la taille de la déesse, respectivement 20 et 9,5 cm, par rapport aux mêmes éléments du linteau de Sésostri, les dimensions de ce nouveau linteau devaient être beaucoup plus grandes que celles du précédent.

II) Fragments d'un linteau d'Ahmosis (Pl. VII)

Les fouilles de la zone axiale du III^e pylône, conduites en mai-juin 1968 par S. Sauneron et J. Vérité³¹ ont amené la découverte de deux morceaux de calcaire décorés en relief dans le creux³², fragments jointifs d'un linteau disparu. Cet assemblage, inscrit au deuxième nom d'Horus du roi Ahmosis³³, est la copie du décor du linteau de Sésostri I^{er}. La seule différence réside dans le fait que, contrairement au linteau de Sésostri, celui d'Ahmosis était un placage destiné à être intégré dans une structure de brique³⁴, vu son peu d'épaisseur (30 cm). L'arrière est grossièrement parementé, ainsi que le dessous. Il serait intéressant de pouvoir faire analyser le calcaire employé afin de connaître sa provenance³⁵. Le bloc de gauche (h. : 60,5 cm ; l. : 57 cm) correspond à la figure du dieu

29. Legrain, *ASAE* 4 (1903), 19-20, cités dans PM II², au bas de la p. 135, "fragments with figures of Isis (?) and Buto".

30. Mogensen, *Glyp. Ny Carlsberg, la Coll. Eg.* (1930), p. 94 et Pl. 100, cf. PM II², p. 135. Legrain cite plusieurs blocs dont une représentation de *Sit* (Seth ou Isis ?), cet Amon (o.c., pl. V, 2) et une Ouadjet, qui est peut-être notre déesse dont le nom aurait disparu depuis (elle était, là encore, *nbt pr-nw*, mais aussi de *Pè* et de *Dep*).

31. Sauneron et Vérité, *Karnak II* (1969), 249 à 276.

32. Ces blocs ne sont pas signalés dans le rapport de fouilles, mais des clichés les montrent en place (nég. 732, 734, 757, du 25-6-1968). Ils ont été entreposés par la suite dans la cour entre les III^e et IV^e pylônes et déplacés en 1972 au musée de plein air, dans le secteur A, puis de nouveau déplacés en 1976 dans un autre endroit du musée. Ils ont été restaurés en 1985. Ils portent les numéros de fouilles 12 et 31 et les numéros d'inventaire général de blocs B. 78 et B. 59. Noter que ces fragments ont été découverts non loin du groupe, publié, de Tétiky et de sa mère, contemporains d'Ahmosis.

33. *K3-m-W3st*, nom que l'on retrouve sur la stèle d'Abydos (CGC 34002) ; sur un bloc de Copenhague : Mogensen, o.c., p. 99 et Pl. 106 ; sur deux statues royales : Lindblad, *Royal Sculptures of the Early Eighteenth Dynasty*, (MEDM 5, 1984), Pl. 1d (tête en calcaire de la coll. Kelekian, N. Y.), et Pl. 7d (tête en quartzite du Nat. Mus. de Khartoum). Cf. Vandersleyen pense que ce nom est apparu après l'an 15 du roi, dans *Les Guerres d'Amosis* (1971), p. 129-130, note 4.

34. On connaît un bâtiment de brique d'Ahmosis à Qaou : Vandier, *Manuel II/2* (1955), p. 626 à 684.

35. On sait qu'Ahmosis et Ahmès-Nefertari firent exploiter les carrières de Maâssara (*Urk.* IV, 24-25).

Seth, précédée du nom d'Horus du roi. Le bloc de droite lui faisant suite (h. : 70 cm ; l. : 57,5 cm) est inscrit verticalement (quadrat 11 cm) d'un texte semblable à celui de Sésostri, entre le bras gauche de Seth et le bras droit d'une déesse, probablement Ouadjet.

Tous les détails sont identiques, même le type du *serekh*. La seule différence réside dans les dimensions : le linteau d'Ahmosis était légèrement plus petit que celui de Sésostri, le bras du dieu (de l'épaule à la saignée) mesurant 12 cm au lieu de 14 ; la taille à la ceinture 8 cm au lieu de 8,5 et la hauteur du corps, des épaules au sol, 50 cm au lieu de 58,5.

Quant au style du relief, le linteau semble faire partie de la série fine et délicate³⁶ des sculptures connues d'Ahmosis, quoiqu'ici le relief soit assez plat, par opposition à la série de facture fruste et maladroite³⁷.

Ces fragments de linteau constituent le premier exemple connu d'un élément architectural d'Ahmosis à Karnak³⁸. Seules quelques mentions dans les textes faisaient allusion à des travaux à Karnak : tel un *d3d3*³⁹, auquel il est peut-être fait allusion dans la stèle de Karnak⁴⁰. On connaît aussi la mention d'un bâtiment dédié à Amon dans *ꜣpt-rsyt*⁴¹, dénomination habituelle de Louqsor, mais dont on peut se demander parfois si elle ne pouvait pas aussi désigner un secteur méridional de Karnak.

III) Un linteau fragmentaire de la XVIII^e dynastie (Pl. VIII B)

Un gros bloc de calcaire provenant de la partie supérieure gauche d'un linteau, gravé en creux avec des traces de couleur jaune dans le fond des signes, est déposé au musée de plein air, dans le secteur A⁴². Il est peut-être à rapprocher de morceaux de jambages voisins dont les inscriptions, rédigées au féminin, doivent concerner Hatshepsout⁴³.

36. Cette série comprend : le bloc BM 1708 (Hermonthis), la stèle d'Abydos (CGC 34002), le bloc de Copenhague cité plus haut (*AEIN* 47/A.720), l'ouchéti BM 32191.

37. On peut regrouper le bloc du Bouhen de Pennsylvania Mus. de Philadelphie (E 10987) et la stèle de Karnak (CGC 34001) sous cette rubrique.

38. G. Björkmann, *Kings at Karnak* (1971), p. 57 : "There are no traces of architectural works done by Ahmosis at Karnak."

39. Dédié à Montou, maître de Thèbes, P. Barguet, *Karnak*, p. 302 note 5 ; Winlock, *Anc. Eg.* (1921), 15 (Stèle de L'University College de Londres, n° 14402).

40. *Urk.* IV, 23, 14-15 : "*sol, plafond, colonnes de bois*" qui ne sont pas forcément à rattacher à la description précédente d'une barque sacrée, étant donné la lacune, mais qui entreraient bien dans la structure d'un *d3d3*, type kiosque précédant une porte.

41. *Urk.* IV, 25, 10.

42. Bloc B.111 (aujourd'hui LG 403, de l'inventaire L. Gabolde) mesurant 135 cm de large, sur 114,5 cm de haut et 91 de profondeur, avec un ressaut de 5,5 cm, conservé à gauche et en haut. Il provient du devant du môle sud du IV^e pylône et faisait probablement partie de la série de blocs trouvée par Legrain dans les débris de la Cour de la Cachette et entreposée là de son temps.

43. Blocs B.112, 113, 114, 115 (inv. LG 400, 399, 401, 402) qui mentionnent (*ꜣ r.n.s m m n w . s n i t . s*). Le linteau, quant à lui, est rédigé au masculin (Thoutmosis II ?).

Seules les inscriptions concernant Nekhbet, *dame de Fâg* (ou *des Serres*)⁴⁴, *souveraine de...*⁴⁵ et celles concernant Seth, *Noubty, seigneur de la Terre du Sud, qui réside dans Sou*⁴⁶ subsistent, ainsi que l'attribution des *années* comme sur le linteau de Sésostri I^{er}. Une différence cependant : Seth est ici à gauche du panneau et associé à Nekhbet, alors que sur le modèle et ses copies nous avons Montou à cette place, Seth étant associé à Ouadjet.

Nous n'avons plus de trace, après la XVIII^e Dynastie, de semblables linteaux à Karnak.

F.L.S., A.H.M., Th. Z

4. M.E. - S.D. : DEUX STATUES EN QUARTZITE DU MOYEN EMPIRE (Cf. Pl. IX, X)

Au nord de la partie de la zone centrale du temple de Karnak, connue sous le nom de *Cour du Moyen Empire*⁴⁷, se trouvent deux statues regardant, dans leur position actuelle, vers le nord⁴⁸. Elles ont été découvertes par Auguste Mariette lors de ses fouilles sur le site. Il précise qu'elles ont été trouvées sur le mur qui bordait le sanctuaire de la XII^e dynastie, au nord, à l'extérieur de l'enceinte du temple, mur qui formait une sorte de "socle très allongé" sur lequel étaient primitivement scellées

44. Titulature sans doute semblable à celle que l'on trouve sur la Pl. 35 de Naville, *Deir el-Bahari : Nhb, hdt Nhn, 3wt-s, nbt F'g, nbt pt, hnw, ntrwt*. Pour *3wt-s* voir *Wb. I*, 5, 6. Sur Fâg, ville ou "serres" : Brugsch, *Dic. Géogr.* (1879), p. 243 ; Gauthier, *D.G.*, II, 160 ; Montet, *Géogr. de l'Égypte Ancienne*, II (1961), p. 44 ; *Wb. I*, 576, 6 à 9 ; De Wit, *Opet III* (1968), 47,3 (cf. 186,5) (= n. 81 p. 127), 97,1 ; Ph. Derchain, *Elkab I* (1971), p. 41 et 49 ; Ph. Derchain, *Hathor Quadrifrons* (1972), p. 4 ; Werbrouck, *Fouilles d'El Kab III* (1954), p. 100-101 ; Capart, *Fouilles d'El Kab I* (1940), p. 31.

45. Probablement *hnw, ntrwt* voir note 44.

46. Lieu de naissance de Seth, probablement dans le Fayoum, d'après le P. Harris. Bibliographie dans : Gauthier, *D.G.* V, 61 ; *AEO* II, 117*, (392c) ; Montet, *o.c.*, p. 190 ; Ph. Derchain, *Le P. Salt 825* (1965), p. 41, 138, 144 et n. 197 p. 186 ; Gamal El-Din Mokhtar, *Ihnâsya el-Medina* (1983), p. 4 et n. 2. Pour la transcription du nom de la ville, souvent faite en rapport avec le mot "temps", on trouve selon les auteurs :

sw *Wb.*
AEO (qui écarte *ssw* et *ssw*)
Montet, *Géographie*
Ph. Derchain, *P. Salt 825*
sw Faulkner, *A Concise dictionary, S.V.*
s (w) sw, ssw Westendorf, *KoptHwb, S.V. CW/CEW*
Černý, *Coptic Etymological Dictionary*, 167, 169
ssw, ssw Montet, *Géographie*

Qu'il s'agisse de Fâg ou de Sou, lieux de naissance mythologiques, ces lieux ainsi que d'autres du même type demeurent souvent non identifiés. Certains seraient-ils purement mythiques ? Litt. récente : *L'AVI*, col. 106 à 108, "Su" (*SW*).

47. Cf. *supra* note 3.

48. Notons que PM II², p. 109 commet ici une erreur en ne signalant qu'une seule de ces deux statues conservée sur place et rectifiant P. Barguet, *Karnak*, p. 154, note 3, qui mentionne néanmoins avec raison deux statues ; en outre, pour celle de *S-n-Wsr*, cet ouvrage ne donne aucune indication sur le lieu de conservation.

toutes les statues de particuliers dont les textes sont donnés sur la planche 8 de son *Karnak*⁴⁹. Ces statues, celle de l'est en position de scribe et la plus à l'ouest agenouillée, peuvent être datées de la XII^e dynastie, ce qui justifie leur présence dans cette nouvelle série d'articles.

A) La statue est (Cf. Pl. IX)

Bibliographie

Mariette, *Karnak... Texte*, (1875), n° 6, p. 42 ; *Planches*, (1875), n° f, Pl. 8.

P. Barguet, *Karnak*, (*RAPH* 21, 1962), p. 154, note 3.

Porter & Moss II², (1972), p. 109.

Dimensions

Hauteur totale, socle compris : 1,02 m ; socle : hauteur : 0,33 m ; largeur : 0,73 m ; épaisseur : 0,73 m ; statue : hauteur du buste : 0,62 m ; largeur aux genoux : 0,76 m ; épaisseur : 0,81 m.

Matière

Quartzite rouge.

Description

Le personnage est représenté en attitude de scribe, assis sur le sol, les jambes croisées et dissimulées sur le devant par la jupe habituelle de sa fonction tendue par l'écartement des genoux. Il tient sur ses cuisses un rouleau de papyrus déplié sur lequel repose sa main droite, à plat comme pour le maintenir, alors que la gauche, très détruite, devait tenir le calame. Le papyrus épouse la forme de la cuisse droite et repose sur le sol, constitué par le sommet du socle. Le buste est représenté très droit et s'appuie sur une colonne dorsale anépigraphie ; il est conservé jusqu'à la hauteur des côtes flottantes. Le personnage est vêtu d'une longue jupe à pans croisés, commençant sous les seins et nouée sur le côté gauche, l'extrémité du nœud étant visible au-dessus de la ceinture. La partie supérieure de la statue, à partir du sternum, le bras et la main gauche, ainsi que le coude droit ont disparu. Quelques morceaux du côté gauche de la colonne dorsale manquent. L'inscription est gravée sur la jupe, à l'aplomb des genoux, sur la partie du vêtement qui couvre et cache la position exacte des jambes. Le papyrus, le socle et le pilier dorsal ne comportent aucun texte. Nous donnons ici le fac-similé de l'inscription et sa traduction :



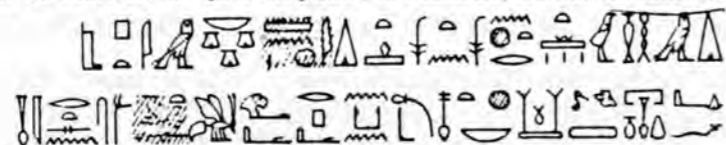
Fig. 2. Relevé Th. Zimmer.


49. Nous ignorons la date exacte de la campagne de fouilles de Mariette pendant laquelle celui-ci découvrit et étudia ces statues qui ont dû, de tout temps, être visibles mais qu'il semble être le premier à avoir publiées. Ce que Mariette appelle l'"enceinte rectangulaire" du sanctuaire du Moyen Empire est en réalité l'arase des magasins de Thoutmosis I et le "mur nord", celui sur lequel ces structures ainsi que les chapelles septentrionales de Thoutmosis III venaient s'appuyer ; on peut en suivre la trace, en appareil homogène, jusqu'au IV^e pylône. Sur les statues provenant, d'après Mariette, de cet emplacement, cf. Mariette, *Karnak... Texte* (1875), p. 42 à 45 et *planches*, Pl. 8. Il semble bien que ces deux statues soient encore à l'emplacement où l'archéologue français les a découvertes. D'après ce dernier, la seconde était encore scellée en sa place antique ; il n'a pas été possible de vérifier la nature du scellement de la statue agenouillée car les pierres formant le soubassement ont dû être recouvertes de ciment et leurs joints bourrés de même matière pour consolider l'ensemble ; ce travail a été effectué sous la direction de M. Azim en octobre-novembre 1981. Néanmoins, nous avons pu étudier succinctement l'appareil sur lequel repose la base de la statue. Il s'agit de petits blocs de grès, certains informes (peut-être des morceaux de blocs de fondation récupérés), d'autres ressemblant à des parpaings aux faces grossièrement dressées portant des traces d'outils. Tout ceci fait penser à une restauration antique du socle supportant les statues qui bordaient l'extérieur du mur nord des magasins de Thoutmosis I et situées dans le déambulatoire séparant ceux-ci des magasins nord de Thoutmosis III. Le fait que le socle n'ait aucun lien avec les assises subsistantes des bâtiments de Thoutmosis I indique que leur restauration est postérieure à ce règne. Il est impossible d'affirmer s'il s'agit d'un remontage en place ou d'un démontage suivi d'un déplacement. Une autre des statues faisant partie de cette rangée a été publiée récemment par M. Dewachter, *RdE* 34 (1982-1983), 137 à 140. = Mariette, *Karnak... Texte*, p. 44 (14).

"Donné de par la faveur du Roi^a ; offrande que donne le Roi à Amon-Rê Seigneur des Trônes du Double Pays dans Karnak^b afin qu'il accorde une offrande d'invocation en pain, bière, bétail, volailles, tissus^c et toutes choses bonnes et pures, au ka du noble, prince, trésorier du Roi de Basse Egypte^d, compagnon unique (...)^e, Sésostris, juste de voix."

a) Cette formule laisse supposer que cette statue, l'objet lui-même, était un présent du Roi, présent personnel de haute valeur si l'on considère la qualité du matériau utilisé pour cette sculpture ; on la retrouve sur de nombreux monuments de cette époque dans Karnak, cf. par exemple Mariette, *Karnak*, Pl. 8, n° p et r.




b) Voici le texte de Mariette tel qu'il est publié in Mariette, *Karnak... Planches*, n° f, Pl. 8. :


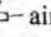
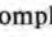


On s'aperçoit déjà ici que Mariette a omis de dessiner le quadrat  faisant partie de l'épithète divine et qui apparaît bien sur la fig. 1 et la Pl. IX, fig. 2. Il a également oublié d'indiquer les trois traits verticaux du pluriel derrière le nom ³Ipt-Swt. Remarquons également que le nom d'Amon a été ici martelé puis regravé, sans doute détruit par Akhenaton, et restauré par un des souverains de la XIX^e dynastie (nous pouvons être sûrs qu'il s'agit bien du nom du même dieu qui a été regravé puisque l'épithète traditionnelle portée par Amon à Karnak n'avait pas été détruite ; sur ce problème, cf. M. Dewachter, RdE 34, 139 et note 2). Enfin, il est intéressant de constater l'emploi de la préposition m dans la formule ³Imn-R^c nb-nswt-t3wy m ³Ipt-Swt, graphie qui ne semble pas être attestée à cette époque.

c) Proscynème fréquent au Moyen Empire ; cf. par exemple Mariette, *Karnak... Planches*, n° Q, Pl. 8. Sur cette formule d'invocation et ses différents compléments possibles, cf. C.J.C., Bennet, *JEA* 27, (1941), 77 à 82. W. Federn, *MDAIK* 16 = *Fs. Junker* 2, (1958), 120 à 130.

Ces deux auteurs ne signalent pas la possibilité de la présence du nom d'Amon dans ces formules ; à ce sujet, cf. W. Barta, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, (*ÄF* 24, 1968), p. 52 sq.

d) Malgré la lacune, il faut sans doute restituer  ou , la deuxième possibilité étant, pour une raison de place, la plus plausible. En effet, la copie de Mariette donne une lacune trop petite après  par rapport à la réalité du texte qui comporte encore au moins deux titres.

e) Sans doute  qui était peut-être encore visible à l'époque où Mariette fit le relevé de cette inscription. Il semble bien, malgré l'incorrection de sa copie (fig. 2), que Mariette ait encore vu les restes du signe  ainsi que du complément phonétique . Néanmoins il y a encore de la place entre ce titre et le nom du personnage pour y intégrer un quadrat qui nous aurait peut-être livré des détails plus précis sur la nature de la carrière administrative de ce personnage.

L'attitude de ce fonctionnaire est traditionnelle ainsi que le costume qu'il porte et que l'on retrouve à cette période sur de très nombreuses statues et représentations⁵⁰. Sa position de scribe, réservée à cette époque aux membres les plus éminents de la Cour, les titres qu'il porte, le fait que cette statue soit un don royal sculptée dans une pierre de qualité attestent qu'il s'agit d'un personnage important. La banalité des titres conservés ne permet malheureusement pas de rapprocher avec sûreté ce Sésostris d'autres homonymes mieux connus, dont il serait fastidieux et inutile de donner une liste ici, tant ils sont nombreux à cette époque et ne nous apporterait aucun élément nouveau.

50. Pour l'attitude, cf. par exemple, Legrain, *Statues et Statuettes I*, (1906), n° 42127 (il s'agit de la même position, excepté que le dignitaire tient ses mains à plat sur ses cuisses sans qu'aucun rouleau de papyrus y soit déployé. Elle date de la XVIII^e dynastie) et Borhardt, *Statuen und Statuetten* 2, 1927, Pl. 67, n° 408. Son attitude est semblable à celle précédemment décrite mais date, cette fois-ci, du Moyen Empire. Pour le costume, cf. Legrain, *Statues et Statuettes I*, (1906), n° 42127 et M. Dewachter, *RdE* 34 (1982-1983), 137 à 140.

B) La statue ouest (Cf. Pl. X)

Bibliographie

Mariette A., *Karnak... Texte*, (1875), n° 7, p. 42 ; *Planches*, (1875), n° s, Pl. 8.
Evers, *Staat aus dem Stein I*, (1929), Pl. 94.
P. Barguet, *Karnak*, p. 154, note 3.
Porter & Moss II², (1972), p. 109.

Dimensions

Hauteur totale, socle compris : 1,36 m ; socle : hauteur : 0,405 m ; largeur : 0,42 m ; épaisseur : 0,95 m ; statue : hauteur du buste : 0,95 m ; largeur aux genoux : 0,43 m ; épaisseur : 0,99 m.

Matière

Quartzite rouge.

Description

Le personnage est représenté en position agenouillée, les jambes repliées sous le corps, pieds complètement étendus, les mains posées à plat sur les cuisses. Le buste est représenté très droit et s'appuie sur une colonne dorsale anépigraphie ; il est entièrement conservé et seule la tête est manquante. Il est néanmoins impossible d'avoir une idée de la coiffure que pouvait porter ce personnage. La poitrine est très développée et semble féminine quoique le costume et les titres mentionnés dans l'inscription gravée devant les genoux, au sommet du socle, démentent cette première impression. Le corps, comme celui de l'autre statue, est vêtu d'une ample jupe commençant juste sous les seins et descendant jusqu'aux chevilles où le bord inférieur est nettement marqué. Elle est formée d'une pièce de tissu croisée sur le devant (l'angle supérieur droit de cette étoffe est visible juste sous la ceinture) et dont le nœud qui la maintient attachée ressort du côté gauche. Les angles avant-gauche et avant-droit du socle ayant été entièrement détruits, l'inscription située juste au-dessus, devant les genoux du dignitaire, est très mutilée. Les deux bras, la tête et la colonne dorsale ayant disparu, il est impossible de dire si l'un ou l'autre de ces éléments portait un texte gravé.

Fac-similé de l'inscription :



Fig. 3. Relevé Th. Zimmer.

1 [Dī m] hswt nt hr nswt htp dī nswt ³Imn-R^c nb-nswt-t3wy m ³Ipt-Swt]^a

2 [Dī .fprt-hrw t hnk t k3w 3pdw mnht] ht [nbt] nfrt w'bt n [k3 n] rp[] h3ty[] [sd3w] - bī t(y) [s] mr - [w' ty]^b
(...)

"Donné de par la faveur du Roi ; offrande que donne le Roi à Amon-Rê, Seigneur des Trônes du Double Pays dans Karnak, afin qu'il accorde une offrande d'invocation en pain, bière, bétail, volailles, tissus et toutes choses bonnes et pures au ka du noble, prince, trésorier du Roi de Basse Egypte, compagnon unique (...)"

a) Voici le texte tel qu'il a été copié par Mariette :



Deux choses sont à noter : l'absence du *m* encore bien visible à l'extrême gauche de l'inscription et l'omission des vestiges de la seconde ligne. Tous les passages entre guillemets ont été restitués grâce à l'inscription de la première statue qui semble être le parallèle exact, jusqu'à l'alignement des signes les uns au-dessus des autres entre les deux lignes. Ici encore, le nom d'Amon est martelé.

b) La lacune est telle qu'il nous a été impossible de restituer le dernier titre ni même le nom du personnage. La similitude des textes des deux monuments nous a épargné de devoir ici multiplier les commentaires.

Cette statue est remarquable par sa position qui semble avoir été plus souvent utilisée pour représenter des femmes agenouillées que des hommes⁵¹. Ce que nous avons dit précédemment pour le costume et les titres du personnage assis en scribe reste ici valable.

Il est temps de faire une synthèse concernant ces statues qui ont beaucoup de traits en commun. Tout d'abord les dimensions, si l'on considère la différence d'attitude des deux personnages représentés, qui sont les mêmes pour les proportions du corps. Ensuite, le matériau et le style des deux sculptures sont strictement identiques ainsi que le costume porté par ces deux personnages. Enfin, le travail de gravure des inscriptions est semblable, comme on peut s'en rendre compte par les fac-similés ; la dimension des signes et celle des quadrats est la même ainsi que la hauteur des lignes et le texte qui, malgré les lacunes observées, semble bien identique et la regravure du nom du dieu avoir été, vu la similitude des hiéroglyphes, effectuée à la même époque. Tout ceci conduit à penser qu'il s'agit premièrement, du même artisan qui a exécuté ces deux statues, deuxièmement, qu'il s'agit peut-être du même personnage. Leur datation précise s'avère difficile. Si Evers, sans s'en expliquer dans son texte, les date du règne de Sésostri III⁵², nous nous garderons bien d'être aussi affirmatifs, étant donné que seul le critère stylistique peut entrer ici en ligne de compte, l'absence de tout cartouche et de paléographie complète concernant cette période rendant tout autre critère hasardeux. Il est simplement probable que nous sommes en présence de statues d'un administrateur royal, voire d'un des derniers nomarques en exercice à la fin du Moyen Empire comme ses titres pourraient le laisser supposer et dont nous connaissons peut-être la sépulture⁵³. L'importance de ces pièces est renforcée par le fait qu'à un moment de l'histoire pharaonique, peut-être même dès le Moyen Empire, elles étaient accolées contre ce qui constituait le mur extérieur du sanctuaire originel ; cette position privilégiée, aucune statue privée ne devant se trouver dans le sanctuaire lui-même, devait être très recherchée⁵⁴. Elles constituent donc le seul exemple conservé dans Karnak, de deux statues encore à leur place antique, même si ce n'est pas leur position originelle, et datant d'une période peu connue de l'histoire du temple, ce qui justifie amplement leur publication jusqu'alors trop longtemps suspendue.

A.el-H. M.

RÉSUMÉ

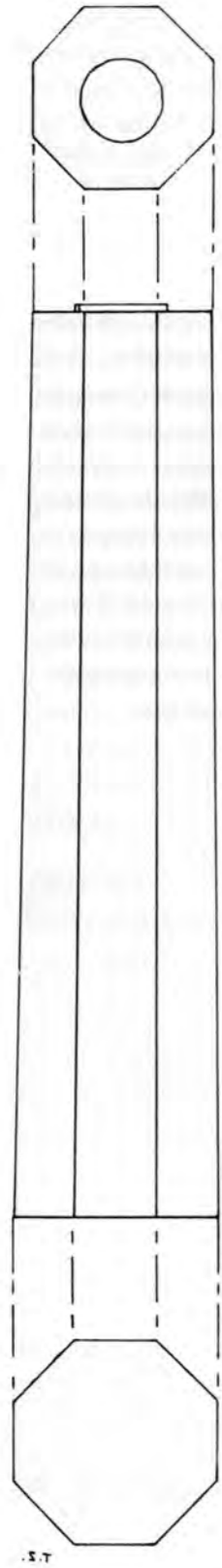
Plusieurs documents inédits, témoins du Moyen Empire à Karnak, sont présentés, décrits et commentés. Une colonnette d'Antef II (XI^e dynastie) donne une formule non encore attestée pour le nom d'Horus de ce pharaon et prouve l'existence à Karnak de constructions contemporaines de la fin de la I^{re} Période Intermédiaire. Deux portes de Sésostri I, par l'emplacement de leur découverte et leurs caractères architecturaux, ont pu former l'ensemble des éléments d'une porte perçant le mur de briques de terre crue fermant au nord le sanctuaire archaïque et lui servant d'accès latéral. Un linteau de Sésostri I, porteur d'un fruit, paraît avoir appartenu à une chapelle de calcaire. Les dieux qui apparaissent dans le décor, Amon et Montou, Horus et Seth, Ouadjet et Nekhbet évoquent un contexte jubilaire. A signaler encore le fragment d'un linteau de taille beaucoup plus importante, figurant une déesse et qui se rattache à un autre fragment conservé à Copenhague, les deux pièces étant sûrement à dater du règne de Sésostri I par leurs caractères stylistiques. Pour la II^e Période Intermédiaire et la fin du Moyen Empire, Karnak possède un linteau fragmentaire d'Ahmosis, seul témoin connu jusqu'ici d'une activité architecturale sous son règne en dehors des documents épigraphiques. En annexe, sont publiées à nouveau les statues de quartzite de la portion nord de la "Cour du Moyen Empire" que Mariette avait éditées de manière incomplète. La première appartenait à un trésorier royal nommé *Sésostri*, la seconde ayant pu également lui appartenir. Conservées à leur emplacement antique, elles sont datables du Moyen Empire, sans pourtant que l'on puisse préciser plus.

51. Notons que l'on peut trouver cette position adoptée par un personnage masculin ; cf. Legrain, *Statues et Statuettes I* (1906), n° 42130, Pl. 78 qui montre une statue du début de la XVIII^e dynastie au nom d'un Amenemhat, trouvée dans la *Cour de la Cachette* en 1903. Elle est de taille plus réduite que celle étudiée ici (0,62 m de hauteur). Dans De Morgan, *Dahchour II*, Pl. 25, on peut voir un flûtiste en compagnie de deux femmes, tous les trois dans cette même attitude, sur un bas-relief. Généralement, cette position semble avoir été adoptée plus volontiers pour représenter les femmes ; cf. par exemple Blackman, *Meir III*, Pl. 29, 36 et 37 qui publie une procession de femmes de nomarques (signalons qu'Evers, *Staat I*, n° 94, commet une erreur de référence en renvoyant aux planches 26 et 27 de cet ouvrage), Hornemann, *Types of Ancient Egyptian Statuary IV* (1966), n° 1020 et 1021 ; V (1966), n° 1268 à 1270.

52. Cf. Evers, *Staat I* (1929), n° 94.

53. Le seul personnage de ce nom que nous connaissions dans la région et qui aurait été susceptible de porter ces titres est un nomarque d'El Kab dont la tombe a été découverte et brièvement publiée par Sayce, *ASAE* 6 (1905), 243-244. Il est bien sûr impossible d'affirmer qu'il existe un lien entre ces deux personnages.

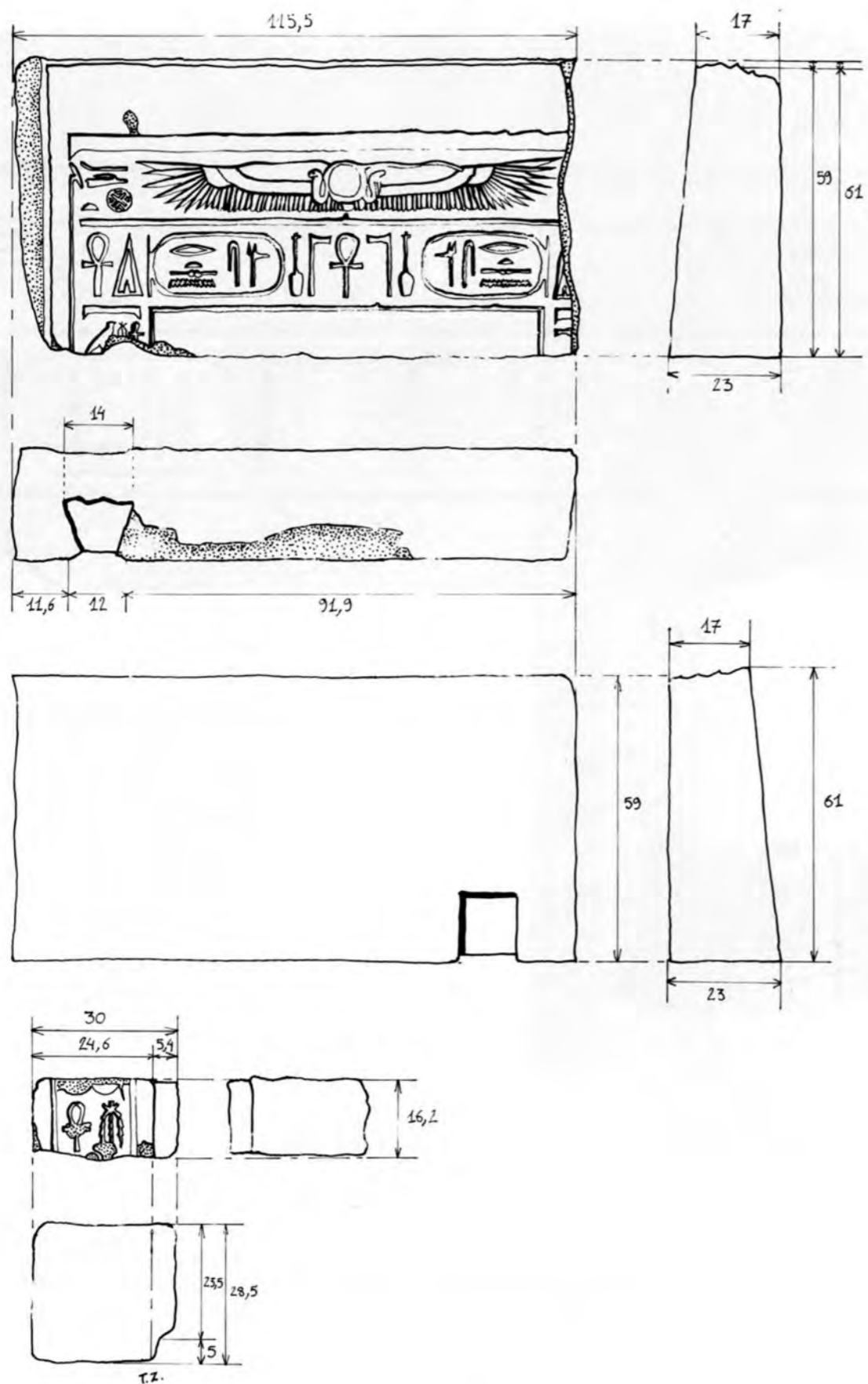
54. Ceci souligne l'importance qu'il y aurait à étudier soigneusement l'emplacement du mobilier dans les temples, sujet sur lequel nous n'avons que peu de renseignements qu'il serait utile de rassembler.



Pl. I. Colonnnette d'Antef II. (Dessin Th. Zimmer, échelle 1/10^e Cl. A. Bellod).



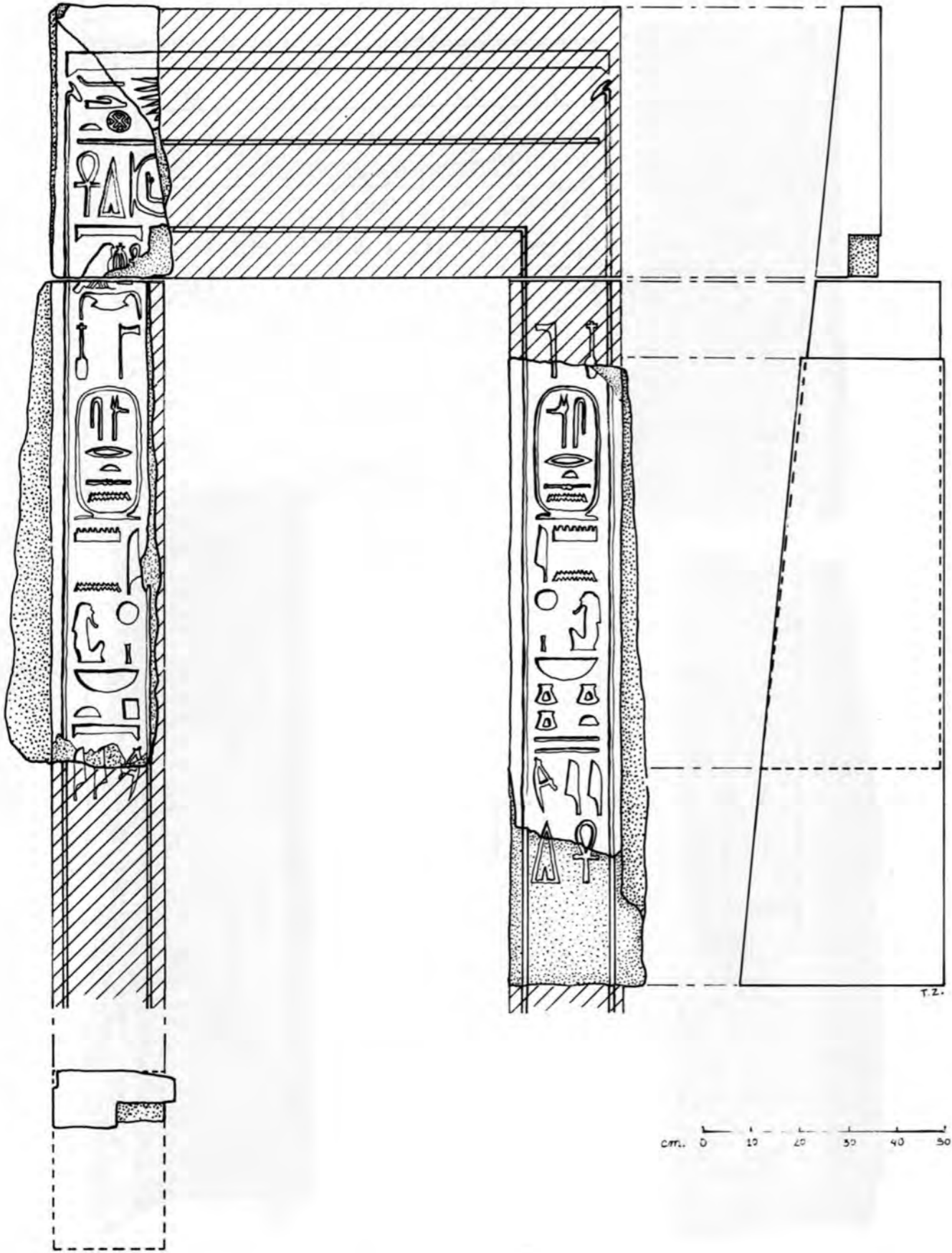
Pl. II. Linteau et fragment de montant de porte de Sésostri I. Première porte. (Cl. A. Bellod. Les deux éléments ne sont pas à la même échelle sur les clichés).



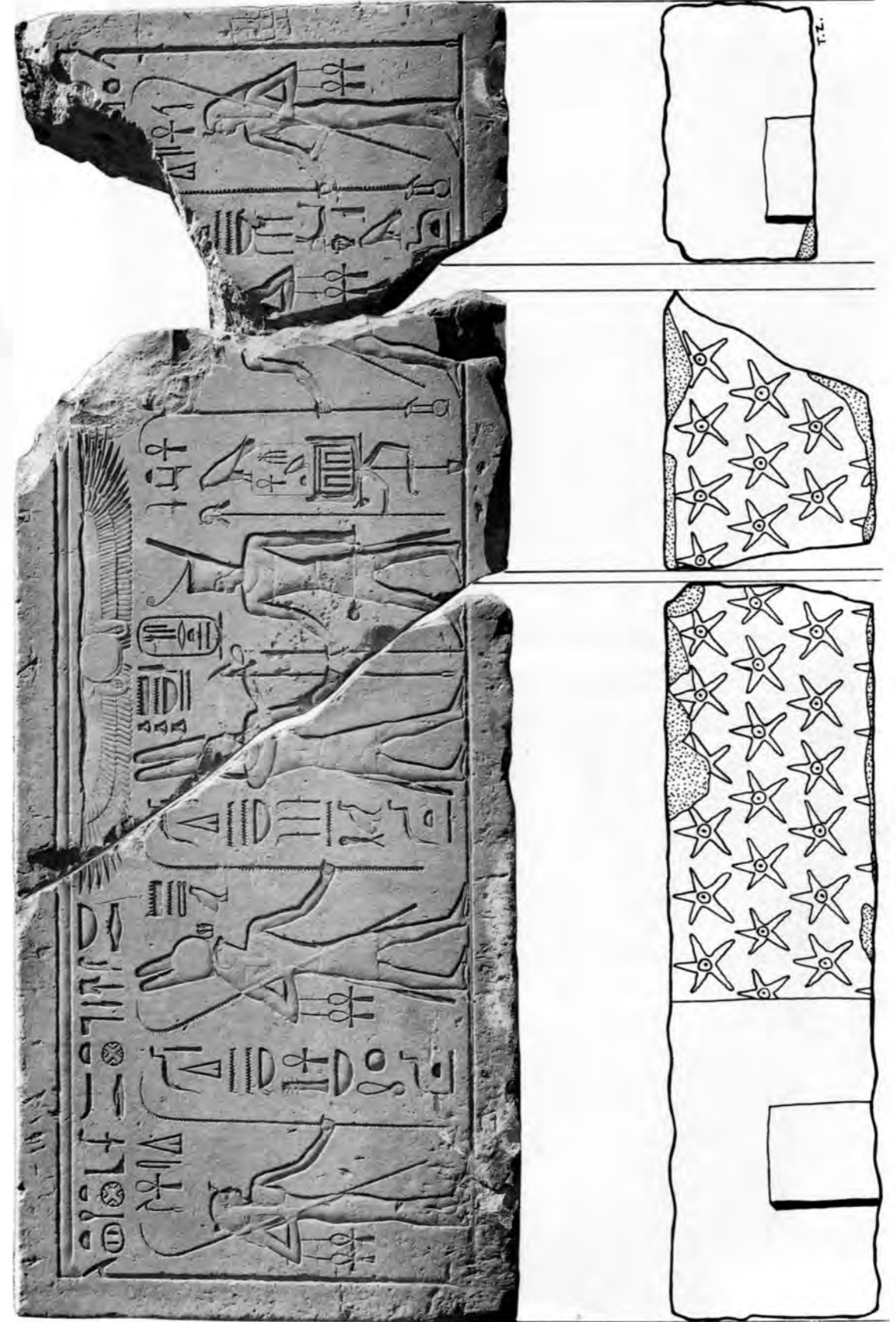
Pl. III. Première porte : dessins de détail. (Dessins Th. Zimmer. Echelle 1/10^e).



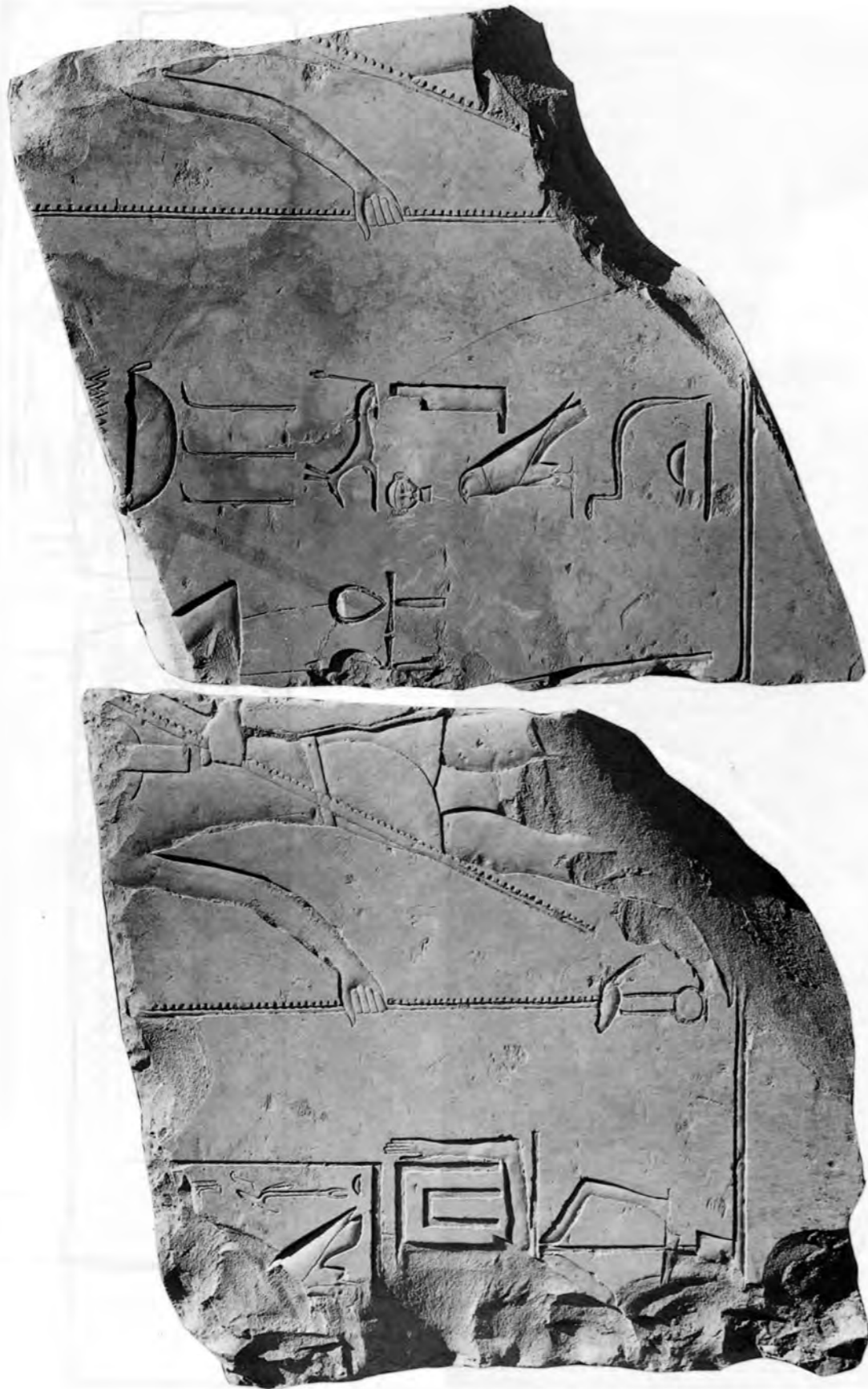
Pl. IV. Seconde porte de Sésostri I : fragments du linteau et des jambages. (Cl. A. Bellod. les différents éléments ne sont pas à la même échelle sur les clichés).



Pl. V. Seconde porte : proposition de restitution. (Dessins Th. Zimmer 1/10°).



Pl. VI. Linteau de porte de Sésostris I. (Cl. Th. Zimmer; Photographie A. Bellod).



Pl. VII Fragments d'un linteau d'Ahmosis. (Cl. A. Bellod).



A



B

Pl. VIII. a. Fragment d'un linteau du Moyen Empire.
b. Linteau fragmentaire de la XVIII^e dynastie. (Cl. A. Bellod).



Pl. IX. Statue de quartzite de Sésostris. (Cl. A. Bellod).

Pl. X. Seconde statue de quartzite, anonyme. (Cl. A. Bellod).